

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 17 FÉVRIER 2026**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu les articles R.2194 -1 et R. 2194-8 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu le marché n° 2025250106 pour les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Paul Emile Victor lot 1 étanchéité conclu avec la société SARL EG-BAT (31780) notifié le 23 mai 2025 pour une durée d'exécution des prestations fixée à 18 mois;
- Vu la nécessité de prolonger la durée d'exécution du marché suite aux éléments décrits dans l'avenant N°1, et ceci afin de répondre au mieux aux attentes de la Collectivité ;
- vu l'article 18 (clause de réexamen) du CCAP du marché 2025250106 autorisant sa modification afin d'intégrer de nouvelles prestations ;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant n°1 pour acter ces modifications.

**DÉCIDONS**

**ARTICLE 1 :**

Il est conclu un avenant n°1 avec la société SARL EG-BAT (31780) pour le marché n°2025250106, validant la nouvelle Décomposition des Prix Global et Forfaitaire pour répondre au mieux aux exigences de la Collectivité.

Le devis 25.911-2 en date du 15 octobre 2025 prévoit comme prestations supplémentaires :

- travaux de création de descentes pluviales supplémentaires pour mise en conformité des toitures terrasses. Le nombre de descentes existantes n'étant pas suffisantes réglementairement.
- travaux de création de massifs béton sur toiture pour mise en place d'une ligne de vie pour interventions d'entretien (obligatoire pour intervention en sécurité en toiture)
- travaux d'adaptation de l'étanchéité et de remplacement des dalles sur lots au droit de la sortie de secours sur la toiture terrasse. Travaux permettant de ne pas avoir de marche isolée au droit de la sortie de secours (interdit)

Montant HT marché initial	119,500.00 €
Montant HT de l'avenant	17,844.25 €
Nouveau montant HT du marché	137,344.25 €
Montant TVA 20 %	27,468.85 €
Nouveau montant TTC du marché	164,813.10 €

Le pourcentage d'augmentation du marché est de 14,93 %.

**ARTICLE 2:**

Le marché est prorogé d'un mois

**ARTICLE 3:**

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

**ARTICLE 4:**

Monsieur Le Directeur Général Des Services Techniques et Monsieur Le Directeur des bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 17 FÉVRIER 2026

Le Maire-Adjoint

  
Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 18/02/26  
Publié ou notifié le :

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2026_02_82
Objet :	marché n° 2025250106 pour les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Paul Emile Victor lot 1 étanchéité conclu avec la société SARL EG-BAT (31780) notifié le 23 mai 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20260217-D2026_02_82-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20260217-D2026_02_82-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_18417.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260217-D2026_02_82-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	72.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 février 2026 à 16h04min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 février 2026 à 16h04min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 février 2026 à 16h04min25s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	18 février 2026 à 16h04min32s	Reçu par le MI le 2026-02-18

